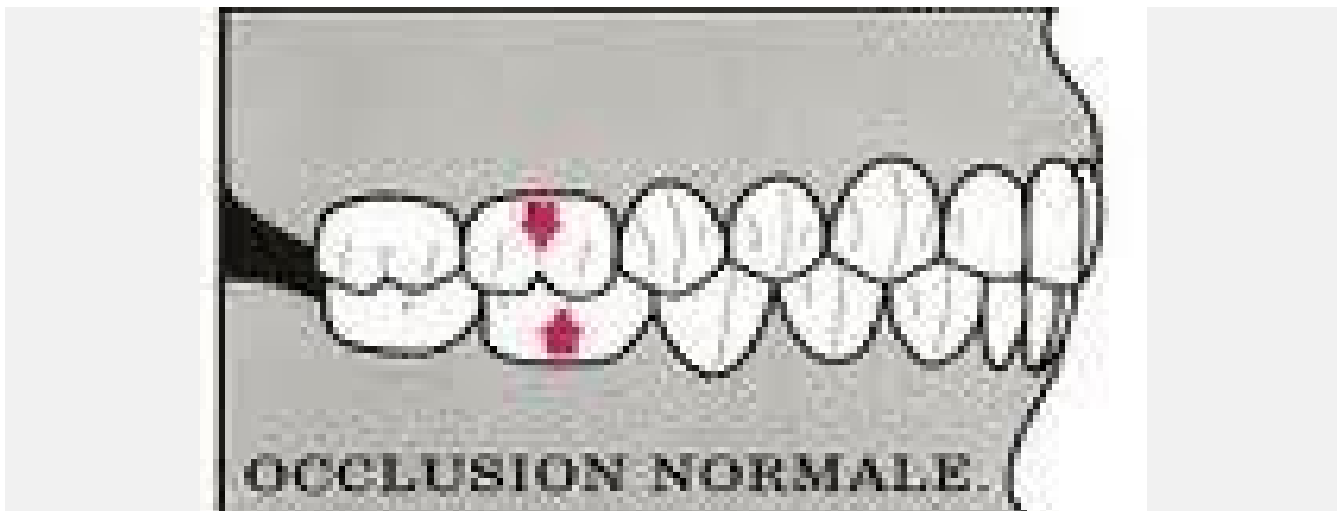


LA CLASSIFICATION D'ANGLE EN ORTHODONTIE.

La [classification de E.H.Angle](#) : date de la fin du dix-neuvième siècle, elle est toujours utilisée par les orthodontistes bien qu'elle ait été complétée par d'autres moyens de [diagnostic](#). Notamment la classification squelettique de BALLARD

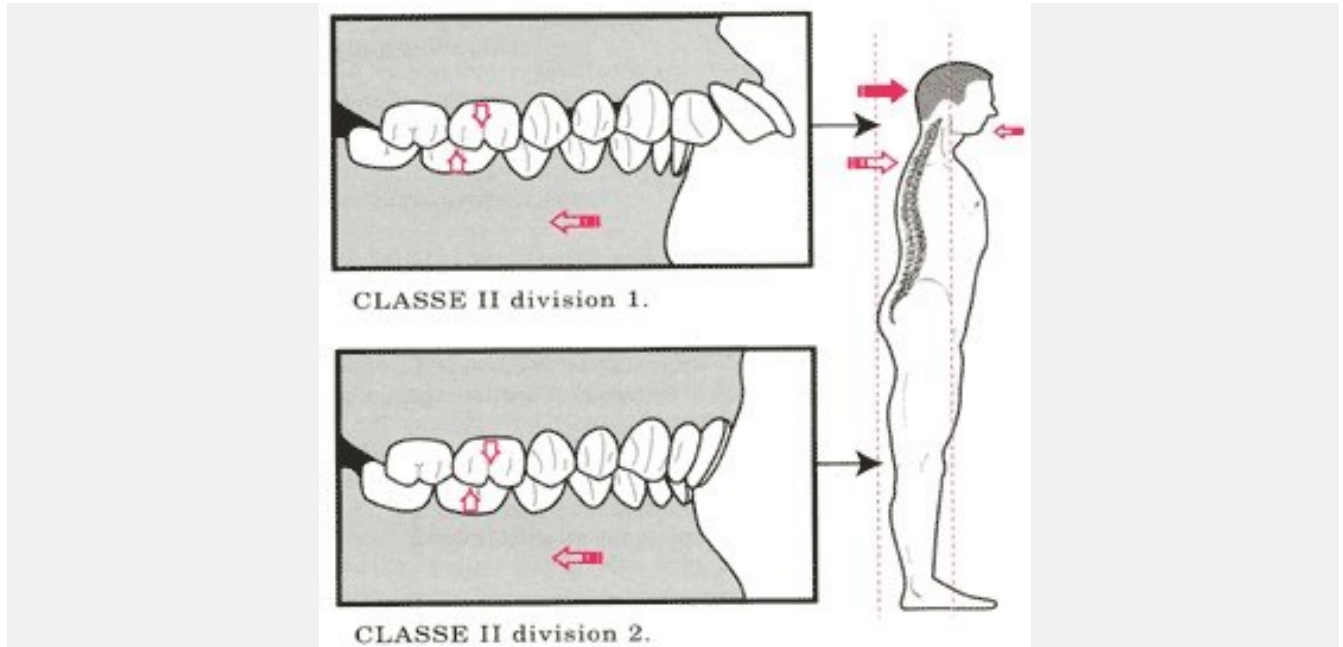
Il y a 3 classes définies en fonction des rapports d'[occlusion](#)* entre les deux arcades dans le sens antéro-postérieur :

La classe I est la situation normale, c'est à dire que les dents du bas sont décalées en arrière de celles du haut d'une **demi cuspide*** en **occlusion centrée*** qui correspond aussi à l'**intercuspédie maximale***.



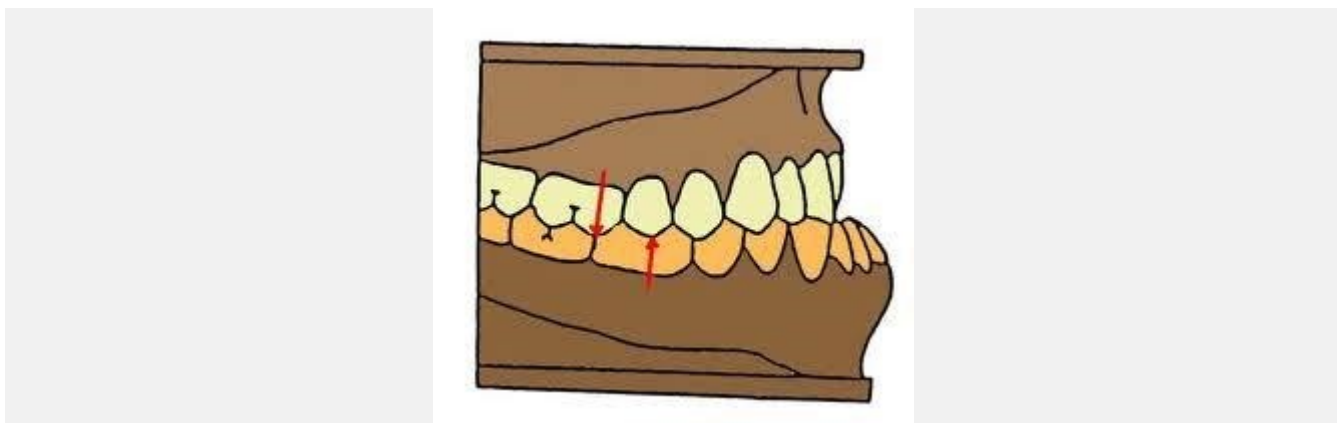
[Occlusion](#) classe I normale

La classe II montre les dents du bas plus décalées en arrière, c'est à dire d'une cuspid complète ; elle est divisée en deux subdivisions
-dans la **division 1** le groupe incisivo-canin est en version*vestibulaire* -dans la **division 2** ce groupe est en version* palatine*



Occlusion classe II division 1 et 2

La classe III : présente une arcade inférieure en position avancée par rapport à la normale ce qui implique généralement une prognathie*
Et une occlusion inversée* du groupe incisivo-canin avec les dents du bas qui croisent en avant des dents du haut.



Occlusion Classe III (osteopathe-lignon.com)

L'inconvénient de la classification d'Angle est qu'elle ne tient pas compte de défauts dans le sens vertical, ni dans le sens latéral.